

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 21 janvier 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 4^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES LICENCIEMENTS À LA BASE AÉRIENNE AMÉRICAINE DE GOOSE BAY—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, je demande la permission de la Chambre pour présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Ma motion a trait à la nouvelle entendue ce matin et selon laquelle 570 militaires seront licenciés le 30 juin prochain, soit 40 p. 100 de l'effectif de l'aviation américaine à Goose Bay. Trente employés civils seront aussi congédiés. Étant donné que ce semble être là le début d'une fermeture par étapes semblable à celle qui s'est produite à d'autres bases américaines à Harmon Field, Pepperel et Argentia, Terre-Neuve, et qu'il ne semble y avoir d'autres emplois disponibles dans la région de Goose Bay, je propose, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) prenne des dispositions immédiates pour se renseigner sur toutes les intentions des autorités américaines au sujet de leur base à Goose Bay.

Que le gouvernement élabore immédiatement un plan d'urgence pour faire face à la situation critique d'envergure nationale qui résulterait de la décision des États-Unis de fermer complètement ces installations, comme ce fut le cas à Harmon Field et à Fort Pepperel.

• (2.10 p.m.)

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion qu'on vient de proposer. L'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre pour que la motion soit présentée. La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité. On ne peut donc présenter la motion aux termes de l'article 43 du Règlement.

LE CODE CRIMINEL

LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ARRESTATION ET À LA MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice) demande à présenter le bill C-218, modifiant les dispositions du Code criminel relatives à la mise en liberté provisoire des prévenus avant le procès ou pendant l'appel.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LES IMPÔTS—LE PROJET DE L'ONTARIO TENDANT À AIDER LA PETITE ENTREPRISE

L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings): J'ai une question pour le ministre des Finances. Je sais qu'il est derrière les rideaux car j'ai vu sa pipe et derrière elle, sa figure. Je me demande si nous ne pourrions pas attendre un instant pour lui donner le temps de prendre son siège.

On peut l'applaudir, monsieur l'Orateur?

Des voix: Bravo!

Une voix: En avant, marchons!

L'hon. M. Hees: Il fait bon le revoir. Voici ma question: comme deux mois se sont déjà écoulés depuis la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances à laquelle le trésorier de l'Ontario a soumis à leur examen un projet tendant à aider la petite entreprise, le ministre peut-il nous dire s'il l'a étudié depuis lors, et s'il a décidé qu'il serait possible d'utiliser cet excellent projet pour aider les petites entreprises partout au Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non seulement ai-je examiné le projet, mais les autres formes qu'il pourrait prendre. Comme je l'ai indiqué avant, nous étudions la situation—les propositions du Livre blanc, les mémoires des entreprises et ceux de la province d'Ontario au sujet du problème des petites entreprises—et j'espère que le bill sur la fiscalité que nous présenterons finalement recevra l'approbation des petites entreprises du Canada.

Je voudrais aussi signaler que le trésorier de l'Ontario a demandé qu'il y ait une autre rencontre entre les trésoriers et ministres des Finances des provinces et moi-même. J'essaie d'organiser une rencontre pour février, mais j'ai un peu de difficulté parce qu'il y aura d'importants événements pour le parti conservateur en février.